

Le Centre de recherche sociale (CERES) de la Hets

a le plaisir de vous inviter à une conférence de

Sébastien Chauvin

«Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales »

Sociologue, professeur assistant à l'Université d'Amsterdam et fondateur du *Amsterdam Research Center for Gender and Sexuality (ARC-GS)*, Sébastien Chauvin s'intéresse à des thèmes aussi variés que la citoyenneté, la migration, l'emploi ou encore le genre et les inégalités tant en France qu'aux Etats-Unis. Auteur de nombreux ouvrages et articles, il a notamment publié *Les agences de la précarité : journaliers à Chicago* (Le Seuil, 2010), *Sociologie de l'homosexualité* (La Découverte, 2013) ou encore Représenter l'intersection : les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales dans *la Revue Française de Science politique* (2012). Il poursuit aujourd'hui sa réflexion sur la précarité en explorant la relation entre le travail précaire, l'Etat-providence et les inégalités civique ainsi que sur les études genre et l'homosexualité en soulevant notamment des questions épistémologiques autour du concept d'intersectionnalité.

La notion d'intersectionnalité forgée aux Etats-Unis dans les années 1980 cherchait à donner un nom aux dilemmes stratégiques rencontrés par des catégories de personnes subissant des formes combinées de discrimination et de domination. Formulée initialement dans l'arène des mouvements sociaux et du droit, le terme s'est progressivement vu accorder une portée théorique plus abstraite dont le statut épistémologique reste ambigu. Retracer la généalogie stratégique des théories de l'intersectionnalité permet d'éclairer leur portée analytique. Plutôt que de partir d'une métaphore de l'intersectionnalité comme « boîte noire » qui chercherait à en réduire la confusion au moyen d'une meilleure définition, on partira des problèmes pratiques que la notion a visé à résoudre et des espaces spécifiques qui en ont déterminé les enjeux. La démarche permettra de comparer les généalogies respectives de ces questionnements aux Etats-Unis et en France depuis les années 1970, par-delà les différences de termes utilisés. On montrera la façon dont l'appropriation de ces approches par les sciences sociales a permis de reformuler en principes d'investigation empirique les problèmes normatifs de l'espace politico-juridique. On illustrera les questions soulevées par une telle appropriation avec l'exemple de la notion de discrimination.

La conférence se tiendra le
Mardi 20 mai 2014
de 12h15 à 13h30
à la Haute école de travail social
28, rue Prévost-Martin
Salle A006

Plus d'information :
Laurence Ossipow, responsable du CERES : laurence.ossipow@hesge.ch
Sonia Perego, adjointe scientifique : sonia.perego@hesge.ch